



CDEN de repli du 22 février 2021 Déclaration de la FSU

Monsieur le Préfet,
Monsieur l'Inspecteur d'académie,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

A quelques jours du début des épreuves des examens, le constat est sans appel : le ministre n'a pas pris la mesure des caractéristiques de cette session d'examens. Il porte une lourde responsabilité dans la situation actuelle. Il aurait été possible d'anticiper, d'aménager autrement. La FSU avait fait des propositions en ce sens. En refusant de les entendre, le ministre met personnels et élèves dans une impasse.

En ce qui concerne la dématérialisation des copies pour les épreuves du baccalauréat, il s'agit là d'un non-sens qui pose de nombreux problèmes : heures passées sur un écran, perte de sens de la correction car la comparaison des copies est rendue difficile. Tout un savoir-faire lié à l'évaluation des copies est brutalement remis en question. La FSU exige la possibilité pour les correcteurs qui le demandent de corriger des copies papiers et non pas des copies numérisées.

En ce qui concerne le DNB, des problèmes restent entiers. L'absence d'aménagements alors que les conditions de préparation ont été différé en fonction de la situation sanitaire va pénaliser les élèves, aussi bien pour les épreuves écrites que pour l'oral. La FSU renouvelle ses propositions d'aménagements et exige par ailleurs que les membres des jurys de l'oral du DNB soient rémunérés à la hauteur de ce qu'est cette épreuve : une épreuve terminale relevant d'un diplôme national.

En ce qui concerne l'EAF (Epreuves anticipées de Français) en première, la charge de travail préalable aux épreuves puis les corrections et le passage de l'oral rendent les conditions de corrections très difficiles et particulièrement lourdes. La FSU demande notamment que les professeurs de lettres soient convoqués pour un seul examen (pas de cumul grand oral/EAF/BTS), qu'ils ne soient pas convoqués pour la surveillance.

En ce qui concerne la philosophie, la solution retenue, à savoir retenir la meilleure note entre le contrôle continu et l'épreuve terminale est un nouveau signe de mépris pour les professeurs de philosophie. Elle revient à engager les correcteurs dans un travail, lourd, qui, dans beaucoup de cas, n'aura aucune utilité. La colère est grande chez les professeurs de philosophie, si bien qu'un grand nombre d'entre eux en arrivent à poser la question de l'annulation de l'épreuve, alors même qu'ils sont profondément attachés à une épreuve nationale et terminale.

En ce qui concerne le Grand Oral, à 3 semaines de l'épreuve, des précisions sont péniblement apportées sur l'organisation de l'épreuve et son évaluation, comme un symbole de l'improvisation permanente. Rupture d'égalité, préparation chaotique, l'obstination du ministre à tenir cette épreuve montre qu'il fait primer les enjeux politiques sur les questions pédagogiques. La FSU rappelle sa demande d'annulation du Grand oral.

Cette session 2021 ne sera pas normale, une nouvelle fois. Le Covid peut en partie l'expliquer. Mais la responsabilité du ministre est aussi clairement engagée : ses décisions tardives, son refus d'entendre les demandes exprimées parfois de longue date mettent en grande difficulté les enseignants qui viennent de vivre une année difficile.

Concernant le Grenelle de l'Éducation, les conclusions viennent d'être rendues dans une mise en scène déconnectée de la réalité. La table ronde qui a précédé les annonces du ministre a ressemblé à un exercice d'autosatisfaction, sans jamais entendre la voix des personnels. Les annonces confirment que la « revalorisation historique » promise restera un effet d'annonce, un de plus, de ce quinquennat.

En matière financière, l'enveloppe affichée de 700 millions est un leurre car contenant des mesures actées par ailleurs (protection sociale complémentaire, passage en année pleine des mesures 2021). La réalité est 400 millions d'euros pour l'année 2022 soit moins qu'en 2021 (500 millions en année pleine). En dehors d'une légère amélioration sur les promotions pour les milieux et fins de carrière, rien de concret n'est annoncé pour la majorité des personnels. Largement insuffisante, cette enveloppe financière ne permet même pas de rattraper les pertes de pouvoir d'achat de ces dix dernières années. Ces annonces ne sont donc pas à la hauteur du déclassé salarial des personnels, qui est pourtant un des facteurs du manque d'attractivité de nos professions.

La loi de programmation pluriannuelle est enterrée, le ministre évoquant seulement un élan ou un engagement, ce qui ne sécurise en rien les perspectives pour l'avenir.

Les annonces sur le métier relèvent soit de l'effet d'annonce décalé (en 2021, le ministère de l'Éducation nationale s'engage à dire « bonjour » en début de mail) soit de projets plus dangereux pour nos métiers. La perspective de développement de hiérarchies intermédiaires en appui des personnels de direction, ou pour harmoniser les pratiques de contrôle continu, laisse présager d'une dénaturé profonde de nos métiers. L'utilisation d'heures supplémentaires ou du numérique pour le remplacement ne répond pas aux enjeux de continuité du service public d'éducation. Enfin, l'accent mis sur l'autonomie accrue des établissements dessine les contours d'un système éducatif toujours plus concurrentiel.

Les syndicats de la FSU rappellent leurs revendications : une réelle revalorisation, sans contreparties, qui passe par le dégel de la valeur du point d'indice, la reconstruction des grilles et la revalorisation immédiate notamment pour les débuts de carrière. Une revalorisation significative pour les contractuels, les AED et les AESH doit rapidement être engagée.

D'autre part, les lignes rouges de ce Grenelle ne sont malheureusement pas une surprise : formation hors temps de service, rémunération au mérite, remplacement au pied levé, etc. Il est temps que le Ministre entende ce que les personnels veulent pour le service public d'Éducation du 21^e siècle : un service public renforcé pour la réussite des élèves, avec des moyens et des personnels revalorisés.

Or, nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises : les fermetures massives annoncées de divisions, les suppressions de postes, les effectifs pléthoriques d'élèves par classe font que la rentrée 2021, dans le second degré, sera une des pires que notre département n'ait jamais connue...

Dans le Premier degré, aveugle aux conséquences scolaires et pédagogiques de la crise sanitaire, le ministre Blanquer confirme sa politique éducative qui a pour conséquence la dégradation du système scolaire, renforçant l'augmentation des inégalités scolaires et sociales.

Une large majorité de collègues ne se reconnaissent pas dans les conclusions du Grenelle : lier bien-être enseignant et accession à un poste d'encadrement, lier direction d'école et management ou

encore « revalorisation historique » et absence de loi de programmation pluriannuelle... nous ne nous laisserons pas bernier, si rien n'est bon pour les personnels, cela l'est encore moins pour nos élèves.

Aussi la FSU demande un plan d'urgence pour l'école, un plan au service de la réussite des élèves. En plus de moyens, il est urgent de reconnaître l'expertise des enseignants et de renforcer leur liberté pédagogique. La formation aux nouvelles techniques managériales ne doit pas faire oublier que la formation continue de qualité est, elle, mise de côté. Ce n'est pas en renommant l'existant (création des écoles académiques de formation continue) que les moyens nécessaires apparaîtront. L'impossibilité pour les enseignants de participer à des stages faute de remplaçants ne doit pas être utilisée, dans notre département, pour justifier l'emploi de contractuels étudiants, sous-payés et non formés, comme moyen de remplacement.

Si les choix budgétaires impactent la formation des enseignants, ils pèsent aussi sur la carte scolaire en orientant l'utilisation des postes sur certaines priorités. Cela entraîne automatiquement des fermetures difficilement acceptables et des demandes d'ouvertures refusées pour raison financière. C'est ce qui a été largement dénoncé lors du précédent CDEN. La FSU redit son désaccord et note que, dans des écoles s'étant vu refuser, encore, une ouverture pour la rentrée 2022, des difficultés graves ont pu être constatées, le climat scolaire étant très tendu.

D'autre part, nous le constatons chaque jour, les remplaçants font cruellement défaut. Le protocole sanitaire met en lumière ces absences puisque, actuellement, les élèves ne peuvent, comme ce fut le cas, être répartis dans d'autres classes. La FSU demande que des postes supplémentaires soient accordés à notre département, que ce soit pour effectuer les ouvertures nécessaires, pour créer des postes de remplaçants, d'enseignants spécialisés, pour embaucher les AED, AESH, services civiques, infirmiers, médecins... nécessaires.

Concernant les PIAL en particulier, dont elle revendique la suppression, la FSU demande, à minima, que le droit soit respecté et qu'aucun élève ayant une notification d'aide humaine ne se retrouve sans aide en classe. C'est le cas aujourd'hui et cela est inacceptable tout comme la gestion des AESH pour lesquels nous demandons un vrai statut, un vrai salaire.

Nous avons demandé une dotation ministérielle supplémentaire et la tenue d'un CTSD en fin d'année afin de procéder à d'éventuels ajustements. Cela n'a pas été entendu, la carte scolaire n'est pas aujourd'hui à l'ordre du jour. La FSU, pour des raisons évidentes et identiques aux années passées refusera l'annonce de fermetures tardives en septembre.

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN, tous nos élèves méritent le meilleur. Ce n'est pas en accentuant la pression sur les personnels et leurs représentants, ce n'est pas en gérant la crise sanitaire au jour le jour, ce n'est pas en annonçant des dotations trompeuses que l'école pourra réduire les inégalités encore accentuées par le Covid, que l'école pourra aider tous les élèves et fonctionner sereinement.

Tel est pourtant le souhait de la FSU. Aussi nous redemandons un plan d'urgence et des moyens adaptés pour un service public d'éducation de qualité, sur tout le territoire, pour tous les élèves.

Fédération syndicale Unitaire du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
TÉL 04.73.31.24.83 ✉ fsu63@fsu.fr

